

## ***Pour « booster » la croissance économique en Belgique qui est particulièrement fébrile, pourquoi la majorité « suédoise » ne décrète-t-elle pas la fin du blocage des salaires et la relance des dépenses d'investissements publiques ?***

Par Stéphane BALTHAZAR, Conseiller économique (FAR asbl)



©lalibre.be

Depuis son installation en octobre 2014, le Gouvernement fédéral ne cesse de se féliciter des avancées substantielles qu'il aurait réalisées dans de nombreux domaines. Or, depuis 2015, malgré des réformes menées au pas de charge (instauration d'un système de pensions à points<sup>1</sup>, réforme de l'impôt des sociétés, flexibilisation du marché du travail, gel généralisé des salaires, etc.), la Belgique se fait de plus en plus épingleur pour ses résultats médiocres, notamment sur les problématiques socio-économiques. Par les institutions nationales (BNB, Bureau du Plan, Conseil central de l'Économie, ..., Cour des Comptes). Mais aussi internationales comme la Banque centrale européenne, la Commission européenne, Eurostat, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, ..., ou encore l'OCDE. Les rapports en tous genres publiés

récemment par ces institutions influentes remettent en question explicitement le manque d'efficacité et/ou l'utilité de nombreuses politiques publiques qui sont mises en œuvre en Belgique depuis « l'entrée en piste » du gouvernement Michel.

Selon ce dernier, ces politiques et réformes allaient « booster » à coup sûr le marché de l'emploi et la croissance des activités économiques en Belgique. Et participer, in fine, à l'amélioration des comptes publics.

Malheureusement, trois ans plus tard, il n'en est rien. Ces rapports divers pointent très fréquemment la Belgique parmi les cancras de l'Union européenne (UE28) et mettent en évidence également plusieurs cas inquiétants de recul significatif des résultats réalisés par le pays, entre autres sur les terrains économiques et budgétaires. Au regard des pays limitrophes, et de la plupart des autres États membres de l'UE. Mais aussi en comparaison des résultats qui étaient ceux de la Belgique en la matière avant la crise économique, financière, et budgétaire qui y a sévi tout particulièrement entre 2009 et 2013.

**Le carcan salarial mis en place par le gouvernement Michel: une mesure inutile, injuste et contre-productive pour l'économie belge.**

Peu de temps après s'être constituée, sous la pression surtout de la N-VA et du MR, la majorité « suédoise » a réformé substantiellement la loi de 1996 dite de « sauvegarde préventive de la compétitivité ». Une loi dont le but initial était de placer l'évolution des salaires en Belgique sous la tutelle des autorités politiques fédérales. Et, pour préserver sa compétitivité à l'international, limiter ceux-ci au regard des évolutions salariales observées dans les trois grands pays limitrophes, à savoir: l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Des pays voisins qui sont les trois principaux partenaires commerciaux de la Belgique mais aussi ses principaux concurrents.

Cette mesure brutale prise par le gouvernement fédéral qui vise à geler les salaires pendant plusieurs années de suite en Belgique (en opérant notamment des sauts d'index) - et qui impose ainsi un carcan salarial

...

sans précédent<sup>2</sup> - s'avère antidémocratique et, à maints égards, particulièrement contreproductive.

Antidémocratique. Car cette façon de procéder écarte, et prive, les interlocuteurs sociaux d'un débat majeur, et s'éloigne de l'esprit qui régnait en Belgique jusqu'alors... c'est-à-dire laisser ces derniers tenter d'abord de trouver des solutions, dans le cadre de la concertation sociale (le plus souvent via le Groupe des Dix).

**Cette mesure brutale prise par le gouvernement fédéral qui vise à geler les salaires pendant plusieurs années de suite s'avère antidémocratique et contreproductive.**

Contreproductive aussi. D'une part, parce que fin 2016, l'écart salarial existant autrefois entre l'économie belge et ses pays voisins était totalement éliminé, résorbé. D'autre part, parce que la croissance économique est très faible en Belgique, et que les prévisions pour les trois années à venir sont peu optimistes à cet égard et largement en-deçà des niveaux réalisés par la plupart des pays de l'Union européenne.

Selon les dernières données chiffrées fournies par Eurostat - l'institution qui gère les outils statistiques au service de la Commission européenne -, la croissance moyenne attendue pour la zone euro serait de + 2,2 % en 2017, et de + 2,3 % pour la moyenne des vingt-huit pays membres de l'UE ! Parmi ceux-ci, seuls les quatre pays suivants ont été moins performants que la Belgique en ce qui concerne la croissance annuelle de leur PIB: + 1,5 % du PIB seulement au Royaume-Uni et en Italie, et + 1,6 % en France et en Grèce. En 2017, les voisins allemand et hollandais ont connu quant à eux un taux annuel de croissance respectivement de + 2,2 % et + 3,2 % ! Sauf le Danemark (+ 2,3 % du PIB), tous les autres pays membres de l'Union européenne afficheront un taux de croissance économique oscillant entre... +

2,6 % (comme l'Autriche et le Portugal) et + 5,7 % (Roumanie) en 2017.

Charles Michel et ses collègues de la majorité au Fédéral ne sont donc pas du tout en droit de « frimer » ! Surtout quand on regarde l'état dégradé dans lequel se trouvent les finances publiques belges... lequel représente, lui aussi, une source réelle d'inquiétude (tel que

précisé dans une analyse publiée début décembre 2017 dans D'Autres Repères: « *L'économie belge figure parmi les mauvais élèves de l'Union européenne.*

*Ou l'échec cuisant des politiques économiques et budgétaires menées par la majorité « suédoise » »). Ou quand on observe le niveau de l'inflation enregistrée en Belgique. En raison d'une hausse de la fiscalité opérée sur la consommation des ménages en 2016, principalement via le relèvement de la TVA sur l'électricité (de 6 % à 21 % désormais) et des accises, le taux d'inflation (qui reflète la hausse du niveau général des prix, en moyenne annuelle) a connu ainsi une hausse de 1,8 % en 2016... et de 2,2 % en 2017 ! Une fois de plus, il s'agit d'un des plus hauts niveaux enregistrés parmi les pays de l'UE28.*

**La confiance et le pouvoir d'achat des ménages y sont au plus bas. La faute à la mauvaise santé du marché de l'emploi, au gel des salaires, et aux sauts d'index imposés par le gouvernement Michel.**

Dès lors, cette inflation élevée persistante, combinée à une politique de gel salarial imposée à l'ensemble des salariés du pays, a eu pour effet d'amputer significativement le pouvoir d'achat des ménages et tirer les dépenses de consommation et d'investissements privées vers le bas. Ce qui tend à pénaliser la croissance des activités économiques.

Aussi, compte tenu de la mauvaise santé de l'économie et du marché de l'emploi en Belgique, les indicateurs et autres baromètres qui reflètent la confiance des consommateurs (mais aussi ceux faisant état de la confiance des investisseurs) sont bel et bien au plus bas.

### En d'autres termes...

Malgré des coupes non négligeables opérées dans les dépenses publiques depuis plusieurs années déjà - mais plus drastiquement encore sous le gouvernement des droites emmené par le MR et la N-VA -, la situation budgétaire et macro-économique de la Belgique reste préoccupante et continue de figurer parmi les plus mauvais élèves de l'Union européenne.

La confiance et le pouvoir d'achat des ménages y sont au plus bas. La faute principalement à la mauvaise santé du marché de l'emploi, au gel des salaires, et aux sauts d'index imposés par le gouvernement Michel (du jamais vu depuis le début des années 1980). Mais aussi en raison de la hausse continue - et soutenue - du coût de l'énergie et des loyers: deux postes de dépenses majeurs des ménages.

Pour relancer l'économie du pays, il est donc indispensable de casser ce cercle vicieux sans plus attendre. Et espérer que la coalition « suédoise » comprenne enfin qu'il est particulièrement indiqué de consentir des dépenses d'investissements publiques importantes, bien entendu dans des projets durables et des secteurs stratégiques

(lire, à ce sujet, l'article paru dans D'Autres Repères récemment: « *Le pacte énergétique vient d'être torpillé par la N-VA. Un énième exemple de gestion calamiteuse des grand dossiers « nationaux » par le gouvernement fédéral* »), et profiter ainsi de la politique des taux d'intérêts bas soutenue par la Banque centrale européenne (une politique qui, pour l'instant,

profite surtout aux principaux acteurs opérant sur les marchés financiers). Mais aussi de lever d'urgence toutes les mesures qui bloquent les hausses salariales en Belgique depuis près de trois ans, et lutter contre l'inflation élevée que connaît le pays. Une hausse générale du coût de la vie qui, parce qu'elle est la conséquence principalement du relèvement de la TVA sur

l'électricité, contribue à renforcer les inégalités socio-économiques et sanctionne ainsi davantage les franges de la population qui sont les plus précarisées.



## Sources

- Banque nationale de Belgique, « *Projections économiques pour la Belgique: résumé des principaux résultats* », Novembre 2017.
- Banque nationale de Belgique (par R. Basselier, G. Langenus, et P. Reusens), « *La croissance potentielle de l'économie belge* », Septembre 2017.
- « *Baromètre socio-économique 2017* », FGTB, Bruxelles, Septembre 2017.
- La Libre Belgique, « *La reprise en Europe est réelle, mais « atypique »* », 10/11/12 novembre 2017.
- Syndicats N°2, « *L'Accord Interprofessionnel en chiffres – Un AIP et de nombreux défis pour 2017-2018* », 3 février 2017.
- Syndicats N°5, « *Carcan salarial : inutile, injuste et mauvais pour l'économie* », 17 mars 2017.
- Syndicats N°14, « *Relèvement des allocations les plus basses* », 8 septembre 2017.

---

<sup>1</sup> Lire à ce sujet, l'analyse « *La pension à point – Une réforme fort interpellante...* » de J.-F. Tamellini et B. Bolly, publiée le 23/7/2017, dans D'Autres Repères.

<sup>2</sup> Notons, toutefois, qu'un relèvement des allocations sociales les plus basses (allocations d'insertion et de chômage, pensions, maladie-invalidité, et accidents de travail) est intervenu le 1<sup>er</sup> septembre 2017 à hauteur de 1,7 %, via l'enveloppe « bien-être ». Et que l'AIP conclu pour 2017-2018 prévoit quant à lui une croissance de la norme salariale de 1,1 % brut...pour ces deux années. Rien de bien conséquent et pas de quoi compenser l'inflation !